

Compte-rendu

Réunion d'information du 11-12-2020 à Cintegabelle

Sectorisation du futur collège de Cintegabelle et

rééquilibrage démographique des collèges d'Auterive,

Le Vernet et Labarthe-sur-Lèze

En préambule et en raison du contexte sanitaire, la réunion s'est déroulée dans un format réduit. Les parents d'élèves étaient représentés par des représentants des associations de parents. Toutefois, cette réunion a été également proposée en visioconférence, permettant ainsi d'élargir la participation à ce temps de rencontre.

Présents :

Elus

Mme Leclerc – Vice-Présidente en charge de l'Education
M. Vincini – Conseiller départemental Canton d'Auterive – Maire de Cintegabelle
M. Lacampagne – Maire de Esperce
M. Caillat – Maire de Marliac
M. Mesplé – Maire de Gaillac-Toulza
Mme Freyche – Maire de Caujac
M. Zdan – Maire de Grazac

Education nationale

Mme Estivals : IEN Circonscription de Muret (en visioconférence)
M. Lorin – Principal collège d'Auterive
Mme Mokrani – Principale collège Le Vernet
M. Alivon – Principal collège Labarthe sur Lèze (en visioconférence)
Mme Berland – Directrice école élémentaire Picarrou - Cintegabelle
Mme Combes-Pialat – Directrice école élémentaire Caujac/Esperce
M. Laquerbe – Directeur école élémentaire Gaillac-Toulza/Marliac
Mme Puyo – Directrice école élémentaire Roger Ycart – Cintegabelle (en visioconférence)
Mme Mailhol – Directrice école élémentaire Les Baccarets – Cintegabelle (en visioconférence)
M. Sire – Directeur école élémentaire La Calandreta – Cintegabelle (en visioconférence)

Représentants parents d'élève

M. Guizzo – Mmes Lameur – Charrie et Vincini – Collège Auterive
Mme Guasch – Ecole élémentaire Gaillac-Toulza
M. Bizet et Mme Ghedab – Ecole élémentaire Esperce
Mmes Cahour et Whittersheim – Ecole élémentaire Picarrou
Mme Servans et M. Azzalini – Ecole élémentaire Calandreta
M. Aimé et Mme Rosa – Ecole élémentaire Ycart
M. Ginestet – Ecole élémentaire Gaillac-Toulza.

Commune de Cintegabelle

M. Vallé - Responsable service technique- Cintegabelle

Conseil départemental d31

Mme De Malvinsky – Directrice Générale Déléguée Adjointe des services opérationnels

Mme Kronenberger – Directrice de l'éducation
M Pinaton – Directeur Adjoint de l'éducation (en visioconférence)
Mme Escude – Cheffe de Service – Direction des Transports
M. Haitce – Chef de Service Prospectives et Sectorisation – Direction de l'éducation
M. Akka – Chargé d'études – Direction de l'éducation
Mme Bensouici – Assistante Projets Concertation Citoyenne – Direction de l'éducation
M. Roura – Direction de la Logistique Evènementiel

Excusée :

Mme Vézat-Baronia – Conseillère départementale Canton d'Auterive

Animateur : Mme Marie-Henriette De Malvinsky

Début : 18h40 Fin : 19h50

Ordre du jour :

Rentrée scolaire 2021 : Présentation de la proposition du secteur de recrutement du futur collège de Cintegabelle et du rééquilibrage des collèges d'Auterive, de Labarthe sur Lèze et Le Vernet.

Madame Leclerc introduit la réunion en accueillant et remerciant les participants en présentiel et en distanciel, les maires, les directeurs d'écoles, les Principaux, l'Inspectrice de l'Education Nationale, les représentants des parents d'élèves et les services du département. Cette rencontre a pour objectif d'échanger sur la proposition présentée.

En préambule, Mme Leclerc souhaite rappeler que la scolarisation des collégiens est une compétence partagée par le Conseil départemental et la Direction Académique des Services de l'Éducation Nationale. Le Conseil départemental arrête le secteur de recrutement des collèges et la Direction Académique des Services de l'Éducation Nationale procède aux affectations des élèves et décide des dérogations aux secteurs scolaires.

M. Vincini remercie les participants. Cette concertation aurait dû commencer il y a plusieurs mois mais la crise sanitaire ne l'a pas permis. M. Vincini est satisfait de pouvoir confirmer l'ouverture du collège de Cintegabelle, attendu depuis longtemps. Cet établissement est construit au normé écoresponsable à énergie renouvelable.

En 2015, 6 mois après sa prise de fonction en tant que Conseiller départemental, l'Assemblée départementale a voté la construction d'un collège à Cintegabelle, nécessitant de revoir également les secteurs de recrutement des collèges d'Auterive, Le Vernet et Labarthe-sur-Lèze. Une nouvelle rencontre est prévue à ce titre le 18 décembre prochain au collège d'Auterive.

M. Vincini précise toutefois qu'en raison de la crise sanitaire, les travaux ont pris 6 mois de retard. Aussi, il a été convenu que l'ouverture de cet établissement se fasse en deux temps : A la rentrée scolaire 2021 : Ouverture du collège de Cintegabelle pour les enfants entrant en 6^{ème} dans des bâtiments provisoires sur une partie du terrain du collège en construction. Les espaces du collège provisoire et du futur collège seront sécurisés.

En janvier 2022, ces enfants intégreront les locaux définitifs.

Mme De Malvinsky présente ensuite le déroulé de la soirée en deux temps :

- ➔ Un temps de présentation de la proposition
- ➔ Un temps d'échanges avec les participants

I°) - Présentation du projet d'ouverture du collège de Cintegabelle et de rééquilibrage démographique entre les collèges d'Auterive, Le Vernet et Labarthe-sur-Lèze.

Le Conseil départemental assure la construction, l'entretien et l'équipement des collèges ainsi que la restauration et les transports scolaires.

Les objectifs de la sectorisation sont multiples :

- **Garantir à chaque élève une place dans son collège de secteur.**
- **Equilibrer les effectifs des collèges.**
- **Favoriser le lien école/collège.**

Le constat : l'ouverture du collège de Cintegabelle doit répondre aux évolutions démographiques attendues dans le secteur. Il est prévu que sa capacité soit de 20 divisions.

Ainsi, cette ouverture permettra le rééquilibrage des collèges d'Auterive, Le Vernet et Labarthe-sur-Lèze dont les projections d'effectif en démontrent l'utilité.

En effet, les conséquences d'un sureffectif sont nombreuses. Il dégrade :

- **La qualité d'accueil de votre enfant**
- **La vie de l'élève dans l'établissement**
- **Le climat scolaire**

La Proposition :

Créer le secteur de recrutement du collège de Cintegabelle avec les communes de Cintegabelle, Caujac, Esperce, Gaillac-Toulza, Grazac et Marliac à la rentrée scolaire 2021 pour les élèves entrant en 6^{ème} soit 3 divisions. Les 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème} feront leurs rentrées au collège d'Auterive. La montée en charge à la rentrée 2022 sera mise en œuvre pour les niveaux 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème} ; les 3^{ème} finiront leur scolarité au collège d'Auterive. Les modalités de mise en œuvre pour la rentrée 2022 restent toutefois négociables.

La rentrée scolaire 2021 s'effectuera dans des locaux provisoires sécurisés. En janvier 2022, les 6^{ème} intégreront le collège définitif.

Un transport scolaire double, à hauteur d'un aller/retour par jour vers les collèges d'Auterive et de Cintegabelle sera maintenu jusqu'à la rentrée scolaire 2023.

II°) – Temps d'échanges – Questions/Réponses.

Questions	Réponses
Combien de niveaux sont concernés à la rentrée scolaire 2021	A la rentrée scolaire 2021, seuls les 6 ^{èmes} intégreront le collège de Cintegabelle soit 3 divisions. Les 5 ^{ème} , 4 ^{ème} et 3 ^{ème} resteront au collège d'Auterive. A la rentrée 2022, le collège de Cintegabelle fonctionnera avec les niveaux 6 ^{ème} , 5 ^{ème} , 4 ^{ème} , les 3 ^{ème} terminant leur scolarité au collège d'Auterive.
Le collège de Cintegabelle proposera les mêmes sections que le collège de Saverdun ?	Sur le collège de Cintegabelle, une section sportive « Foot Mixte » est en cours de réflexion avec les services académiques. Ce nouvel établissement nécessite la construction d'un gymnase (financement

	intercommunal) dès la rentrée 2021. Ce gymnase mutualisé avec le tissu associatif sera accessible en dehors des heures scolaires. L'arrivée en plusieurs temps des effectifs au collège de Cintegabelle ainsi que les moyens qui lui seront attribués permettront à l'établissement de se structurer progressivement autour d'un projet pédagogique qui sera élaboré et discuté lors des Conseils d'Administration.
Le gymnase aura-il un Dojo ?	Non il aurait fallu rajouter 1 million d'euro mais le gymnase prévoit la possibilité d'extension. Pour rappel, en moyenne, le coût d'un collège est de 16 millions d'euros.
En raison des sections proposées par le collège de Saverdun, des familles préfèrent scolariser leurs enfants dans l'Ariège	Cet usage devra changer pour une dynamique de bassin de vie. D'autant plus avec l'arrivée du lycée à Auterive dans les années à venir.
Peut-on demander une dérogation pour fratrie ?	Le motif fratrie est l'un des critères de demande de dérogation. Toutefois, quel que soit le motif, la demande ne pourra aboutir que si le collège demandé dispose de places. La demande de dérogation est à présenter au Directeur Académique des Services de l'Education Nationale au moment de l'inscription.
La dérogation ouvre-elle droit à la gratuité des transports ?	Les dérogations accordées par l'Éducation Nationale, y compris pour motif de fratrie, ne donnent pas droit à la gratuité de la prise en charge du transport scolaire.
En cas de dérogation, le collégien peut-il emprunter le ligne de transport pour se rendre au collège d'Auterive ?	Oui, selon le règlement départemental des transports, les collégiens entrant en 6 ^{ème} au collège d'Auterive par dérogation, qui souhaiteraient emprunter le transport scolaire, ne pourront le faire qu'à titre onéreux et dans la limite des places disponibles. Il est à préciser qu'à la fin de la mise en œuvre de la mesure, c'est-à-dire la rentrée scolaire 2023, il n'y aura plus de ligne de bus scolaire amenant au collège d'Auterive pour les élèves de ces communes.
Quels seront les temps de transports ?	Ces nouvelles lignes entre les communes et le collège de Cintegabelle va faire l'objet d'un appel d'offre dans le cadre d'un marché public. Ces informations seront communiquées au printemps 2021.
Peut-on bénéficier du transport gratuit si on habite à moins d'un kilomètre du collège ?	Non pour pouvoir bénéficier du transport gratuite, la distance entre le domicile et le collège doit être supérieure à 1 km.
La cantine est-elle prévue ?	Oui la restauration scolaire est prévue dès la rentrée scolaire 2021. A cuisine sera en

	régie et pas une cuisine centrale. La Liaison chaude à partir de la cuisine du collège permettra par la suite de fournir les repas pour les écoles de Cintegabelle.
Est-ce qu'une section SEGPA est prévue au collège de Cintegabelle et si non, le transport scolaire sera-t-il maintenu pour les enfants vers le collège d'Auterive ?	Il n'y a pas de SEGPA prévue au collège de Cintegabelle et les enfants orientés vers celle du collège d'Auterive bénéficieront d'une prise en charge des transports scolaires.
Pourrait-on visiter les locaux ?	Pour l'instant cela n'est pas possible en raison des travaux. Si les travaux des locaux provisoires sont terminés en juin 2021, des visites pourraient être envisagées en juillet. De façon générale, c'est l'Inspection Académique qui organise les visites au moment de l'inscription avec les Directeurs d'écoles aux alentours de mars à juin. En l'état actuel, il est prématuré de définir le lieu. Des précisions seront apportées lors de la nomination du chef d'établissement référent avant l'ouverture du collège.

Une Foire aux Questions (FAQ) sera prochainement mise en ligne.

Pour y accéder, consulter le site *ecollège31* :

<https://www.ecollege.haute-garonne.fr/sectorisation-des-colleges/sectorisation-des-colleges.....>

Conclusion :

Les échanges, qui se sont déroulés dans un climat serein et apaisé, ont été constructifs. Mme Leclerc et M. Vincini remercient les participants d'avoir répondu à l'invitation, de leur participation active et de la qualité des échanges.

Le calendrier :

- 2^{ème} réunion de présentation prévue le 18-12-2020 à 18h30 au collège d'Auterive.
- Le vote de l'assemblée départementale arrêtant la nouvelle sectorisation interviendra en janvier 2021 après avis du Conseil Départemental de l'Education Nationale.
- La modification de sectorisation sera mise en œuvre, niveau par niveau, à compter de la rentrée 2021.
- Les informations relatives aux transports scolaires seront communiquées au printemps 2021 et la Direction de l'éducation reste à la disposition de tous pour tout complément d'information au 05.34.33.33.27.